

Avis sur le projet de constitution d'un Service Départemental de l'Enregistrement

Ce projet se traduit par la centralisation de l'activité des 3 pôles Enregistrement actuels. Ceux-ci sont déjà la résultante d'une 1ère phase de concentration qui a vu la disparition de l'Enregistrement à Apt et à Orange.

Les représentants des personnels au CHSCT de Vaucluse sont opposés à ce projet.

Tout d'abord, les 3 antennes souffrent actuellement de postes laissés vacants (un poste laissé vacant ou inoccupé depuis le départ d'un agent à l'EDR et un agent détaché sur une autre résidence). Peu d'agents de Carpentras ou de Cavaillon souhaitent suivre la mission: cela creusera un peu plus les difficultés d'exécution de cette mission très spécialisée et entraînera une perte de savoir-faire ainsi que de gros problèmes d'organisation (avec peu d'agents expérimentés, il faudra former les nouveaux et réaliser la mission).

Outre le fait qu'il participe à la désertification administrative de la partie orientale du département, la fiche d'impact présentée laisse entrevoir de gros effets sur le quotidien des agents (déplacements supplémentaires de plusieurs dizaines de kilomètres, nouvelle organisation des services impactés, déficits des effectifs de ces services, formations....).

Ainsi la polarisation sur Avignon mettra sur les routes vauclusiennes les nombreux usagers (particuliers, professionnels ou encore institutionnels) en séparant de plus de 70km les habitants les usagers les plus éloignés du service positionné à Avignon.

De plus, la fiche d'impact indique une implantation physique au RDC du Bât I (pour un coût financier qui sera certainement très important) c'est à dire à l'opposé de l'implantation du SPF auquel il doit être rattaché, ce qui constitue une nouvelle aberration, la chaîne hiérarchique étant coupée : autonomie oui; abandon non!!!!

Le projet présenté fait craindre une porosité entre les équipes de travail, ce qui entraînera une polyvalence néfaste à l'exécution de la mission.

De plus, les locaux dévolus à l'accueil des usagers sont trop exigus.

Cette réorganisation entraînant de gros travaux de maçonnerie, le projet doit intégrer un accès PMR digne de ce nom.

Enfin, une nouvelle fois, la réforme de structure promue par la DDFiP de Vaucluse est communiquée aux représentants du personnel sans aucune information sur l'organisation interne du nouveau service, sur les liaisons avec les autres services , notamment le RAR de l'Enregistrement, la gestion de l'accueil des professionnels, etc.....

Ce nouveau projet est présenté au CHSCT sans être finalisé: des groupes de travail se sont tenus sans communication des conclusions, d'autres sont à venir; de même, il n'y a pas de calibrage des emplois.

Les représentants des personnels au CHSCT de Vaucluse rendent donc un avis négatif à ce projet.